



## INFIRMERIE

Collège Charles Milcendeau – Challans

**Infirmières** : Mme MAUNY Marjolaine Et Mme ROUILLE-CARVELLI Adeline

Téléphone (ligne directe) : 02.51.60.89.83

Mail : infirmerie.milcendeau@ac-Nantes.fr

### **Horaires d'ouverture de l'infirmerie :**

Lundi : 8H45 – 16H30

Mardi : 8h15 – 18h00

Mercredi : 8h15 – 13h00

Jeudi : 8h15 – 18h00

Vendredi : 8H45 – 16H30

*Les horaires peuvent varier en fonction des besoins sur les écoles maternelles et élémentaires du secteur.*



### **Les passages à l'infirmerie :**

- Ils se font **lors des temps de pause**.
- Les venues à l'infirmerie sur le temps de cours ne sont autorisées qu'en **CAS D'URGENCE**.
- **Passage au préalable par la vie scolaire obligatoirement.**

### **La prise de médicaments :**

- Les élèves **n'ont pas l'autorisation de détenir des médicaments**.
- Certains médicaments peuvent, à ce jour, être donnés par l'infirmière après examen clinique.
- Les élèves ayant besoin d'un traitement dans le cadre d'une maladie évoluant à long terme, une allergie, ou une pathologie nécessitant un traitement d'urgence doivent constituer un **PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)**. L'infirmière se tient à votre disposition concernant le formulaire.
- En cas de prise de médicaments ponctuelle et non régulière sur le temps scolaire ; l'élève doit nous fournir une **copie de l'ordonnance à jour**, un **double des médicaments** et une **autorisation parentale écrite d'administration**.

**Si votre enfant est malade le matin avant de venir sur l'établissement, merci de bien vouloir l'emmener consulter un médecin. La protection de la santé de tous passe par le respect de la santé individuelle et la limitation du risque lié au brassage des élèves.**